

Les Informations hebdomadaires

211-213, RUE LAFAYETTE, PARIS-10°

BULLETIN HEBDOMADAIRE

HITLER et STALINE bourreaux des ouvriers

Les excès commis par l'Allemagne hitlérienne dans les pays sur lesquels elle a pu étendre sa domination, et surtout les traitements abominables infligés à la population polonaise provoquent à trop bon droit l'indignation et l'écœurement du monde... on voudrait dire du monde entier, mais ce serait inexact : la Russie stalinienne ne se borne pas à se taire devant ces monstrueux outrages ; elle appuie leurs auteurs ; les propagandes nazie et soviétique ne se distinguent plus l'une de l'autre ; la coopération de la Gestapo et du Guépéou confirme l'« amitié cimentée par le sang ».

Les organisations ouvrières françaises ont doublement le devoir de s'associer à la réprobation que soulève la barbarie hitlérienne. Elles s'indignent des crimes commis contre l'humanité dont sont victimes les populations asservies, mais elles doivent aussi exprimer leur solidarité avec LES OUVRIERS DE CES PAYS, VICTIMES A LA FOIS COMME CITOYENS ET COMME TRAVAILLEURS.

La terreur nazie s'accompagne, en effet, de pratiques qui atteignent directement les masses laborieuses. SI LES NAZIS TRAITENT LES PEUPLES CONQUIS EN TROUPEAUX, ILS SOUMETTENT LES TRAVAILLEURS A L'ESCLAVAGE. Ayant réduit à l'impuissance les travailleurs de l'Allemagne même, à plus forte raison n'ont-ils pas hésité à enlever tous leurs droits à ceux des nations conquises et à leur faire subir les pires traitements.

Le sort des ouvriers de la Tchécoslovaquie et de la Pologne dit mieux que tout comment une nation se donnant elle-même pour un « peuple de maîtres » entend traiter les autres peuples qui ont eu le malheur de tomber sous la botte des conquérants.

Et même le sort des travailleurs d'Autriche ! Il n'est pas vrai que la domination de leur com-

patriote Hitler ait purement et simplement assimilé ce sort à celui que subissaient les travailleurs allemands. A l'heure actuelle surtout, il est pire, mais cela s'explique : la résistance des ouvriers se fait plus vive en Autriche ; la terreur et la répression se font donc plus lourdes, plus intolérables.

Si les « frères autrichiens » sont traités de cette manière, que peut-il en être des peuples que, dans leur superbe, les nazis déclarent inférieurs ? Ils n'ont droit à l'existence que dans la mesure où leurs maîtres d'aujourd'hui jugent utile à leurs intérêts de les exploiter. **LES MASSES OUVRIERES SONT SOUMISES AUX TRAVAUX FORCES POUR LE COMPTE DE L'AGRESSEUR VICTORIEUX.** La déportation de travailleurs tchèques vers les usines et les chantiers du Reich a commencé aussitôt après l'institution du soi-disant « Protektorat » de Bohême-Moravie : au milieu de l'an dernier, on en comptait déjà une centaine de mille qui avaient été arrachés par la force à leurs foyers, à leurs familles et il est certain que ces déportations se sont aggravées depuis. Les travailleurs agricoles slovaques n'ont du reste pas été autrement traités, malgré la servilité de leurs dictateurs fantoches.

Le sort le plus terrible est toutefois celui qui a été réservé aux travailleurs polonais. Quand ils ne sont pas, avec l'ensemble de la population, victimes de la sanglante terreur policière, soumis à des atrocités qui marquent une politique d'anéantissement, chassés de leurs demeures pour être parqués dans des « RESERVES », ils sont déportés en Allemagne, par centaines de milliers déjà, pour aider à la guerre que mènent les oppresseurs et massacreurs opérant sous le signe de la croix gammée.

Ce sont pourtant ces sauvageries que couvre la complicité stalinienne. Les mêmes individus qui se sont faits à l'étranger les auxiliaires de la

politique d'hypocrisie et de violences menée par les dictateurs de Moscou, approuvent maintenant les exploits des brutes hitlériennes. Ils ont encore l'audace de parler d'UNITE OUVRIERE, DE LA CAUSE DU PROLETARIAT, mais ils s'associent avec leurs maîtres à tous les forfaits hitlériens contre les travailleurs.

D'ailleurs, les maîtres de l'U.R.S.S. n'opèrent pas autrement que leurs nouveaux amis du Troisième Reich.

Quand les troupes rouges ont envahi la Pologne orientale, en faisant au malheureux pays le « coup du père François », leur avance fut marquée par une chasse furieuse donnée aux militants des organisations ouvrières et socialistes. LA COOPERATION des policiers staliniens et hitlériens sur la « frontière d'intérêt commun » des deux impérialismes ne peut d'ailleurs pas être niée.

On comprend trop bien, d'ailleurs, que les assassins des femmes et des enfants finlandais n'aient rien à dire contre les assassins des femmes et des enfants polonais.

On n'en est plus à s'étonner quand on ap-

prend que des communistes staliniens d'origine tchèque, mais dressés pour cette besogne en Allemagne, ont été envoyés en Bohême-Moravie pour y aider aux besognes de la Gestapo et jouer le rôle d'agents provocateurs.

LES TRAVAILLEURS FRANÇAIS DOIVENT EN TIRER UNE CONCLUSION.

QUAND LES AGENTS DE STALINE PRETENDENT PARLER AU NOM DES TRAVAILLEURS : ILS MENTENT.

ILS SONT AU SERVICE DE BOURREAUX DE LA CLASSE OUVRIERE, ET IL N'IMPORTE PAS QUE CEUX-CI S'APPELLENT HITLER OU STALINE, CAR TOUS DEUX SONT ASSOCIES DANS LES MEMES CRIMES ET SE Baignent DANS LE MEME FLOT DE SANG.

LES HORREURS DECHAINEES SUR L'EUROPE PAR LES CRIMINELS DE MOSCOU ET DE BERLIN SONT LA POUR MONTRER AUX TRAVAILLEURS FRANÇAIS COMBIEN ILS ONT EU RAISON DE REJETER LES AGENTS DE STALINE.

C'EST UNE CONDAMNATION SUR LAQUELLE ILS NE REVIENDRONT POINT !

La C. G. T.

La C. G. T. publie deux numéros de LA VOIX DU PEUPLE consacrés à

LA LÉGISLATION DE GUERRE

Le premier numéro paru contient

LE CODE DE LA FAMILLE

Prix du numéro :

3 fr. 50

complètement mis à jour et suivi de commentaires explicatifs de PAUL MATHOT, conseiller juridique de la C.G.T.

Adresser les commandes à F. DUPONT, trésorier de la C. G. T., 213, rue Lafayette, Paris (10^e).
Chèque postal 62-84.

Le prochain numéro paraîtra le 1^{er} mars